

LÉVIS INFOS



L'A12 c'est fini !

Pour la première fois depuis 1965, l'Etat n'a pas demandé, dans le cadre de son porter à connaissance, que l'A12 soit inscrite de la révision du Schéma Directeur de la Région Ile de France. Le projet de prolongement de l'A12 est abandonné.

Deux projets d'aménagement de la traversée de Trappes devraient être soumis à enquête publique en fin d'année. Chacun des projets comprend une couverture partielle de la RN10 qui permet de supprimer la coupure de la ville de Trappes. Ils se distinguent essentiellement par la conception des carrefours d'extrémité.

- dans la première variante, un passage inférieur est aménagé pour les échanges du réseau local (RD912 et RD23) avec la RN10 en direction de Paris,

- dans la deuxième variante, la RN10 franchit les deux carrefours en souterrain, les autres échanges restant en surface.

Soyez au cœur d'un spectacle avec PetitPoisPrincesse



Le PNR de Chevreuse et la DRAC ont confié au collectif PetitPoisPrincesse (PPP) la création d'un spectacle et d'une œuvre photographique dont les acteurs seront habitants du Parc. Si vous souhaitez participer aux ateliers de préparation

(photo, théâtre, écriture) et être acteur du spectacle, laissez vos coordonnées sur le site du PNR ou auprès de Sophie Dransart au 01 30 52 09 09.

Fanny et Nohémie, les comédiennes et Georges, le photographe, du Collectif seront présents à Lévis le vendredi 22 juin, à 19h salle de Girouard. Le spectacle final devrait être donné à Lévis en octobre prochain.

Pour suivre les pérégrinations de PPP vous pouvez vous connecter au site du Parc ou au blog réalisé par le Collectif (liens sur la page d'accueil du site internet de la commune).

La Ronde des Orgues passe par Lévis le 2 juin

Pour la deuxième année, le Conseil général des Yvelines poursuit son action de valorisation du patrimoine organistique aux côtés des associations locales d'amis des orgues. Les Yvelines abritent un patrimoine d'orgues de toute première importance tant par le nombre d'instruments que par la qualité et la diversité de leur facture.

7 concerts sont organisés du 13 mai au 8 juin 2012. Le concert du 2 juin s'arrête à Lévis. Francis Vidil interprétera Préludes, Nocturnes et Polonaises de Frédéric Chopin et improvisera pour orgue, trompette et cloches. A 16 h, Francis Vidil vous invite à découvrir en musique la chapelle de Notre-Dame de la Roche où sera installé, prochainement un orgue anglais de la fin du 19e siècle.

Madame, Monsieur,

L'A12, c'est fini : pour la première fois depuis 1965, les services de l'Etat ont exprimé le souhait en avril dernier que l'A12 ne figure plus au Schéma Directeur de la Région Ile de France, véritable feuille de route de moyen long terme du développement de la Région parisienne. C'est une excellente nouvelle pour l'avenir de notre village. Notre vigilance reste néanmoins intacte, tant ce sujet nous a habitués aux rebondissements depuis près de 50 ans.

Ce numéro du Lévis Info est principalement consacré à la présentation des résultats des comptes de la commune, excédentaires, et du budget 2012. La maîtrise des charges de fonctionnement associée à des prévisions de dépenses d'investissement en phase avec le niveau des recettes de la commune continueront de garantir des finances parfaitement saines. L'endettement de la commune reste nul.

Les élections présidentielles ont fait l'objet d'un taux de participation de plus de 87% à Lévis, souhaitons que cet élan civique se prolonge à l'occasion des élections législatives les 10 et 17 juin prochains. Des rendez-vous plus festifs sont programmés jusqu'à cet été, n'hésitez pas à consulter l'agenda des associations en fin de numéro.

Votre Maire, Anne GRIGNON



Le lévisien du mois : Xavier Fourcart, directeur du Centre de Loisirs Les Petits câlins



Quel a été votre parcours avant d'intégrer le Centre de loisirs de Lévis Saint Nom ?

Après le Bac, j'ai d'abord fait un BTS Action Commerciale. J'ai ensuite envisagé de suivre une licence en Marketing puis je me suis finalement réorienté vers l'animation: Bafa dans un premier temps puis un BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) option accueil tout public. J'ai débuté ma vie professionnelle en tant que Directeur Adjoint au sein d'une structure associative, l'ABC d'air de Bourdonnée puis j'ai travaillé pour la commune de Rambouillet sur différents postes: animateur dans un Atelier de quartier (Centre de Loisirs de quartier) et animateur de rue.

Animateur de rue, de quoi s'agit-il ?

J'étais chargé d'aller à la rencontre des adolescents, directement dans la rue, et de leur proposer des activités, essentiellement sportives puisque l'on n'avait pas toujours de locaux précis. Pendant les vacances, on disposait d'un local, les activités pouvaient être différentes. Cela reste une expérience enrichissante et formatrice d'autant qu'il m'arrivait d'encadrer des jeunes de mon âge.

Pouvez-vous nous présenter le Centre ?

Nous sommes une équipe de 8 personnes, 7 animatrices et moi-même. On peut scinder notre activité en deux: la garderie péri-scolaire (avant et après l'école) et le centre de Loisirs ouvert les mercredis et une partie des vacances scolaires. Nous accueillons 40 enfants environ le matin et de 60 à 65 enfants le soir en garderie. Pendant les vacances, la fréquentation tourne autour de 25 à 30 enfants.

Quelles sont les bases pédagogiques d'un Centre de Loisirs ?

On peut parler de 3 axes principaux :

- le développement de l'autonomie avec des approches adaptées aux âges des enfants. Pour les grands par exemple, ça peut être d'apprendre à jouer ensemble avec le moins d'intervention possible d'un adulte, voire en autonomie complète.

- la vie en collectivité : respecter l'autre, respecter le matériel.

- la découverte : on essaye vraiment de leur présenter un maximum d'activités dans des domaines variés, artistiques et sportifs.

Comment travailler vous pour gérer au quotidien les activités et l'intendance ?

J'organise une réunion d'une heure tous les jeudis avec l'équipe. Nous parlons de tout, des programmes, des points à améliorer, de l'intendance. Rosa a mis en place l'achat des goûters (pour 60 enfants), une fois par mois, ce qui nécessite de prévoir par jour, ce que nous allons donner aux enfants. Deux fois par semaine, ils ont du pain frais agrémenté de chocolat, confiture ou pâte à tartiner.

Pour la garderie, le soir, pas vraiment de programme, hormis l'étude; on impose d'ailleurs le moins possible d'activités trop directives. Les enfants ont besoin de souffler. Les grands apprécient vraiment de sortir de l'enceinte scolaire pour profiter du terrain d'évolution et faire du sport, quant aux maternels, ils trouvent toujours beaucoup de plaisir à jouer autour du bac à sable.

En ce moment vous travaillez sur le programme des

(suite en page 2)

Randonnée pédestre à Lévis le 30 juin



Le PNR organise une nouvelle randonnée le samedi 30 juin à 14h dont le thème est «Lévis-Saint-Nom, vallons et hameaux d'antan».

Du hameau de Girouard à l'abbaye de Notre-Dame de la Roche, du vallon de l'Yvette à celui du Pommeret, une évocation historique et une balade bucolique dans un paysage rural typique et protégé de la Haute vallée de Chevreuse...

Départ : Parking de la mairie de Lévis-Saint-Nom (hameau de Girouard), Durée : 3h environ, Boucle de 6 km

Contact et réservation : Jean-Paul Carcel, guide du Parc, au 06 51 58 41 14 ou jpc.mail@free.fr

Pour en savoir plus, site internet : <http://guidesparc.chevreuse.free.fr>

CCAS Plan canicule 2012

Pour un été en toute sécurité, la commune et le CCAS de Lévis relancent un plan d'alerte et de vigilance pour l'été 2012. Du 1er juin au 31 août, notre pays est sous surveillance. Des plans d'alerte et d'urgence sont élaborés par la Préfecture et le Conseil Général des Yvelines. Le coup de chaleur est un danger qui peut toucher tout le monde.

Quels sont les symptômes du coup de chaleur ?

Augmentation de la température corporelle jusqu'à 40°, arrêt de la sudation, malaise, maux de tête, sensation de faiblesse, de vertige.

Ce qu'il faut faire

Appeler le 15, le 112 ou le 18
Mettre la victime à l'ombre, la déshabiller, la refroidir par des bains frais ou un enveloppement dans un linge humide et rafraîchi.

Pour prévenir les risques liés à la canicule suivez ces conseils :

- 1) Buvez fréquemment et abondamment (au moins 1,5 litre d'eau par jour même si vous n'avez pas soif), veillez à ce que vos enfants s'hydratent correctement,
- 2) Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique, maintenez votre logement frais (fermez les fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais),
- 3) Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (douches, bains, brumisateur ou gant de toilette mouillé, sans vous

- sécher),
- 4) Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais,
- 5) Évitez les efforts intenses
- 6) Aidez les personnes les plus fragiles et demandez de l'aide auprès du CCAS

Faites-vous recenser auprès du CCAS

Si vous êtes une personne isolée, vulnérable, fragile, inscrivez-vous en mairie (tél : 0134 61 82 05) auprès du CCAS de Lévis. Il vous conseillera et vous aidera en cas de nécessité..

Pour en savoir plus,
appelez le 0 800 06 66 66 (appel gratuit) ou consultez le site www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaieurs-extremes

Les éco gestes, la Charte de l'éco-agent de Lévis Saint Nom



Faire un compost

Les déchets recyclables en compost représentent 1/3 du contenu de nos poubelles. Ce compost est directement réutilisable au jardin comme engrais. Attention, tout ne va pas au compost :

- Le compost accepte :
- les déchets verts (pelures de légume de fruits,...),
 - les tontes de pelouse et coupes d'arbres (si elles ne sont pas majoritaires),
 - les cartons, essuie-tout, papiers, copeaux, coquilles,
 - ... les déchets de cuisine en général.

Le compost n'accepte pas :

- les viandes, volailles, ...,
- les agrumes

Centre de Loisirs des Petits Câlins



Inscriptions

Les dossiers d'inscription au Centre de Loisirs, rentrée 2012/2013, seront distribués prochainement. Ils seront à rendre avant le 20 juin. En cas de forte demande, les premiers dossiers rendus seront prioritaires.



Loto Vendredi 8 juin 2012 à partir de 19h30 au Centre polyvalent

Le loto est ouvert aux enfants de l'école des Sources et à leurs parents. **Le loto est à destination des enfants.** Il sera possible de se restaurer sur place (vente de sandwiches et boissons)

Le lévissien du mois (suite)

vacances d'été, vous pouvez nous donner des détails ?

Nous préparons en équipe les activités des 4 semaines d'été (fermeture du 20 juillet au soir au 20 août). Chaque semaine aura un thème commun ou différent selon les âges.

Semaine du 9 au 13 Juillet



Thème Alimentation pour les Petits: jeu KimGoût (deviner en goûtant ou touchant les yeux bandés des fruits ou des légumes), préparation de cocktail, un goûter presque parfait....

Thème Les éléments pour les Grands: Fabrication de bulles géantes, entretien de la Venise verte, piscine, cycle de l'eau.

Semaine du 16 au 20 Juillet

Thème commun Les Jeux Olympiques: épreuves sportives bien sûr mais également activités manuelles (création de dossards, drapeaux). Tableau des résultats au quotidien avec de l'individuel et du collectif pour que chacun puisse y participer selon ses aptitudes. Cela permettra de sensibiliser les enfants avant les vrais Jeux de Londres.

Semaine du 20 au 24 Août

Thème Les éléments pour les Petits.

Thème Les Arts pour les Grands. Découverte de différents univers tels que la peinture, le cinéma, la musique et peut-être les arts martiaux.

Semaine du 27 au 31 Août

Thème La Ferme pour les Petits

Thème Les Continents avec les Grands. Chaque un pays d'un continent sera choisi et découvert via la cuisine, un sport...

Je viens d'énumérer les principales activités mais des sorties s'y ajouteront certainement.

Cette année, vous organisez un Loto, une date est fixée ?

Oui, il se déroulera **le vendredi 8 juin** et sera ouvert à tous les

enfants de l'école et leurs parents. Décoration, lots et musiques seront sur le thème des dessins animés. Nous confectionnons avec les enfants des éléments de déco, d'ailleurs. En ce moment, tous les mercredis, nous travaillons avec une dizaine d'enfants à l'écriture et la mise en scène d'une pièce de théâtre.

Cette pièce sera filmée et projetée le soir du loto. Une feuille d'inscription sera distribuée avec coupon-réponse pour que nous puissions prévoir la fréquentation.

Venez nombreux.



Le coin des assos



EOL accueille le 2 juin le 6ème concert de la Ronde des Orgues organisée par le Conseil Général des Yvelines. C'est l'occasion de passer un bon moment avec Chopin et découvrir le potentiel unique de l'orgue de Lévis Saint Nom au détour des improvisations de Francis Vidil. D'une facture très contemporaine – la silhouette d'une voile de navire – et d'un rapport parfait de taille avec l'église qui l'abrite, l'orgue Eol suscite l'enthousiasme : il crée un lien très intime et très fort qui unit artistes et public dans une même émotion. Oeuvre du facteur Yves Sévère, c'est sous la vision de Jean Guillou que l'orgue brille de 1 400 tuyaux et 100 cloches, d'un gong et d'une cornemuse. Yves Cabourdin, facteur provençal, a harmonisé la montre, le hautbois et les 4 jeux d'écho qui équilibrent l'un des orgues les plus originaux au monde.

Samedi 2 : Concerts découvertes gratuits, 16h, Notre-Dame de la Roche (EOL) 18h30 buffet (12 euros)
Samedi 2 : Concert Orgue, Cloches et Trompette, 20h30 - Église (EOL)



Chant, Danse et Musique sont au programme pour ce mois de juin avec :

- Le Baron Tzigane : un opéra de Johann Strauss, dimanche 3 juin à 15h00 à la salle polyvalente. Un spectacle du Petit Atelier Lyrique comprenant 20 chanteurs accompagnés d'une pianiste.

- La rencontre inter foyers ruraux de danse des Yvelines

: le 10 juin, à Villiers Saint Frédéric. Les différentes troupes de danse des foyers ruraux se produiront sur scène.

- Les Duos de F2L : spectacles de danse et musique par les élèves de F2L. Il y aura, cette année, 2 représentations, pour un meilleur accueil le vendredi 15 juin à 20h00 et le dimanche 17 juin à 15h00, à la salle polyvalente.

Pensez aux préinscriptions ! Les personnes intéressées par nos activités (danse, théâtre, piano, guitare, stretching, dessin, gymnastique) sont invitées à se préinscrire avant le 30 juin, ce qui donne lieu à réduction (fiche d'inscription disponible début juin auprès des professeurs et sur le site de la mairie rubrique F2L)

Par ailleurs, nous avons, en projet, la création d'un cours de « gymnastique sénior ». Si cette activité vous tente, merci de nous en faire part au téléphone ou par mail (01 39 38 90 97 ou albane.warscotte@orange.fr)

Synopsis « Le Baron Tzigane » de Johann Strauss

Musicien parmi la grande lignée des Strauss, Johann Strauss II digne fils de Johann Strauss et frère de Josef et Édouard compositeurs eux aussi.

Vous connaissez les valses dont il est le compositeur : « le beau Danube bleu », « La valse de l'Empereur, etc..... Ses nombreuses opérettes furent de grands succès.

Le Petit Atelier Lyrique qui est venu plusieurs fois à Lévis exécuter des opéra et opérettes, vous présentera le 3 juin à 15h « Le Baron Tzigane » écrit en 1885.

L'histoire se déroule en bohème l'année 1738. Le hongrois Sandor Barinkay rentre d'exile et vient prendre possession de son héritage. Le commissaire royal entre autre commissaire des bonnes mœurs informe que les biens ont été perdus ou volés. Zupan riche éleveur de cochons en a fait son profit.

Se greffe comme dans toute opérette beaucoup de quiproquos, des amours contrariées, une ambiance tzigane, une critique sur l'enrôlement dans l'armée. Après la guerre tout le monde se retrouve à Vienne, « charmante ville qui sert d'asile au dieu d'amour ».



Merci à tous les producteurs d'Ile de France, de Saumur et de Bretagne d'être venus jusqu'à Lévis

Saint Nom ce samedi 31 mars, pour la 4ème édition de notre marché fermier d'hiver. C'est un plaisir de vous retrouver chaque année, et de redécouvrir vos produits plus alléchants les uns que les autres.

Bravo au vainqueur du panier garni qui est reparti samedi avec précisément 7,415 kg de victuailles (ainsi qu'un savon 100% artisanal) offerts par les producteurs.

Bravo à la bière de Bonnelles et au vin de Saumur pour leur prix récents. Nous ne manquerons pas de déguster ces produits lauréats!

Merci enfin aux Lévisiens, aux Essartois et aux visiteurs de passage qui en venant déguster ces produits bio et artisanaux sur notre marché fermier aident à faire vivre l'agriculture locale.

Nous vous donnons rendez-vous à tous l'année prochaine.



Comité des Fêtes

Le 1er avril, la chasse aux œufs de Pâques a réuni un peu plus de quarante « chasseurs » de 2 à 11 ans dans les jardins de la Mairie.



Le soleil était de la partie, tous les enfants étaient ravis et les gagnants de « l'œuf magique » sont repartis avec une surprise : un petit poisson rouge dans son bocal (premier avril oblige) ; un goûter préparé par les membres du Comité a ensuite été proposé aux enfants et à leurs parents.

Prochains rendez-vous :

13 juillet, Fête Nationale : Venez nombreux à notre soirée du vendredi 13 juillet (buffet campagnard, retraite aux flambeaux accompagnée par l'harmonie municipale, feu d'artifice et soirée dansante). Les inscriptions devront également être faites sur le site du comité www.levisenfete.fr

En raison d'un manque d'inscription à la brocante et au dîner du soir, le Comité des fêtes a décidé d'annuler la fête des cerises qui devait avoir lieu le 2 juin 2012 mais organisera une compétition « inter quartier de Lévis Saint nom » le 15 septembre 2012. Concours de pétanque, course, concours de pâtisseries et autres. S'inscrire sur le site info@levisenfete.fr en précisant son quartier résidentiel (Girouard, Maison blanche ou autre) La journée sera clôturée par un apéritif. Résultats de la tombola (nombreux lots pour vous aider à garder la forme)



La Récré a fêté dignement, comme chaque année, la fin de l'hiver avec la confection, la décoration et le brûlage du bonhomme éponyme. Après un ciné-club très sympa (« Les Goonies »), nous avons accompagné le bonhomme jusqu'à l'orée du bois où il a trôné (brièvement), fumé (beaucoup), brûlé (jusque tard dans la soirée) et même explosé (ayant été farci de quelques 500 pétards) ! Merci à tous les enfants et parents qui ont participé. C'est bien sûr grâce à eux qu'il fait aussi beau aujourd'hui ! Rendez-vous à tous le 23 juin pour la fête de l'école, ou avant pour tous celles et ceux qui voudraient nous aider à préparer (sn@cristaldata.com).



Après les vacances d'hiver, les projecteurs réparés et le temps relativement clément ont permis la reprise des cours de tennis dans de bonnes conditions. Espérons que le sale temps des vacances de

printemps ne durera pas, afin que les séances de cours en retard puissent être rattrapées. La journée annuelle d'entretien a eu lieu le 1^{er} avril. Des adhérents, membres du Bureau ou non, assurent le nettoyage, le désherbage, les petites réparations et le petit entretien. Cela permet de proposer des installations en bon état à moindre coût. Après le vol de câbles dont nous avons été victimes lors des vacances de Noël, le grillage était très abîmé. Merci aux bricoleurs qui ont assuré cette réparation. Le midi, nous avons organisé un pique-nique sympathique dans le chalet, suivi de petits matchs de doubles sur des terrains bien propres. Les championnats départementaux par équipes hommes et dames ont démarré le 1^{er} mai, en même temps que le tournoi interne. Les courts seront donc bien occupés jusqu'à fin juin. Pensez à bien mettre votre badge au tableau pour réserver votre court au plus tôt la veille du jour choisi. Des amis, de la famille, viennent vous rendre visite pour les vacances d'été et ils souhaitent pouvoir profiter de nos installations. La formule mi-saison peut vous intéresser. N'hésitez pas à vous renseigner en contactant Manuela Le Borgne au 06 87 11 19 99 ou Elisabeth Flandin au 01 34 61 73 47

Rendez-vous le 24 juin pour nos finales de tournoi interne (enfants et doubles le matin, simples femmes et hommes l'après-midi)

Site du TCL : <http://www.club.fft.fr/tc-levis/>



Les 5 Tigres

Fière de sa promotion 2011/2012, l'école des 5 tiges aborde cette fin d'année avec confiance et vigueur. Les passages de grades sont bien sûr dans tous les esprits, puisqu'ils permettent un bilan global de la progression de chacun. Les passages de grades enfants et ceinture bleu clair se tiendront dans la salle polyvalente de Lévis Saint Nom le 26 Mai. Les horaires seront communiqués sous peu. A cette occasion, nous espérons voir les élèves qui se sont entraînés avec sérieux toute l'année donner le meilleur d'eux même. Suite aux délibérations du jury et après les derniers cours, la remise des ceintures sera l'occasion d'une fête de fin d'année afin de célébrer la progression du club et remercier les membres et leurs familles qui nous soutiennent depuis près de 20 ans. Tout au long de son histoire, l'école des 5 tiges a beaucoup apprécié le contact avec les passionnés de l'art martial, mais aussi avec leurs proches, amis, ainsi qu'avec les habitants des communes avoisinantes. Cette fête de fin d'année sera pour nous l'occasion de remercier ceux qui nous font l'honneur de se déplacer pour venir encourager l'école et assister aux démonstrations. Des pourparlers sont en cours afin d'offrir de nouvelles démonstrations. Ces événements attendus sont toujours l'occasion d'une démonstration de Vovinam Viet Vo Dao de la part des enfants, qui s'entraînent tous les mardis à Lévis Saint Nom ainsi que des adultes qui participent au cours du Mercredi. Par ce biais, nous espérons parvenir à vous transmettre notre passion et présenter les bienfaits de cet art et de sa culture.



Jeunes d'Autrefois

Le jeudi 19 avril 2012, le Club des Jeunes d'Autrefois avait organisé pour ses adhérents un repas campagnard animé par René, notre D.J. habituel et notre amie chanteuse, Nicole VENET, très appréciée de tous.

Nous donnons rendez-vous à nos amis le jeudi 24 mai prochain pour notre sortie de printemps à Compiègne avec visite guidée du château, déjeuner puis déplacement à Chantilly aux Grandes Ecuries pour un spectacle équestre dansant réunissant une vingtaine de cavalier(e)s : journée bien remplie et de grande qualité.

Les mois suivants seront plus calmes avec nos goûters le 3ème jeudi du mois et cela jusqu'à la rentrée scolaire. Nos vacances auront lieu du 08 au 15 Septembre avec au programme le nord de la France, la Belgique et la Grande Bretagne par le tunnel sous la Manche.

Le Bureau du Club reste à la disposition de tous, adhérents et sympathisants, pour resserrer les liens d'amitié et lutter contre l'isolement

Agenda

Mai

Les 11,12 et 13 : Théâtre « Le bon, la Brute et le Président » (F2L Comédie Lévisienne)
Dimanche 13 : Concert Orgue (organiste de la cathédrale de Chartres) 18h, Église (EOL)
mardi 15 : sortie de printemps (CCAS)
Jeudi 24 : Gouter et Loto (JA)
Jeudi 24 : sortie de printemps à Compiègne et Chantilly (JA)
Samedi 26 : Route des Orgues (EOL)
Samedi 26 : Rencontre sportive (5 Tigres)

Juin

Samedi 2 : Concerts découvertes gratuits, 16h, Notre-Dame de la Roche (EOL) 18h30 buffet (12 euros)
Samedi 2 : Concert Orgue, Cloches et Trompette, 20h30 - Église (EOL)
Dimanche 3 : Opéra, 15h - salle Polyvalente (F2L)
Jeudi 7 : Gouter, Centre Polyvalent (CCAS)
Vendredi 8 : Loto du Centre de Loisirs et projection pièce de théâtre, Centre Polyvalent
Samedi 9 : Café Littéraire, 10h, Centre Polyvalent (Graines et Culture)
Vendredi 15 : Spectacle annuel «les Duos», 20h (F2L)
Dimanche 17 : Spectacle annuel «les Duos», 15h (F2L)
Jeudi 21 : Gouter et Loto (JA)
Vendredi 22 : « Atelier apéro » ouvert à tous avec le PNR, 19-21h, salle de Girouard
Samedi 23 : Fête de l'École (La Récré)
Dimanche 24 juin : Finale tournoi interne. Matin finale jeunes et doubles, après midi finale hommes et femmes (TCL)
Samedi 30 : Randonnée « Levis-Saint-Nom, Vallons et ha-meaux d'antan », Départ 14h, place de la mairie (PNR)

Juillet

Vendredi 13 : fête nationale (Comité des fêtes)

Vos petites annonces

Cours d'informatique à domicile et dépannage: initiation à windows et internet, optimiser et faire évoluer son pc, installation internet, wi-fi, création site internet, récupération données perdues, toutes réparations pc...tarifs sur mon site internet : <http://www.dialem.1s.fr/> Tél 09.52.61.04.78 après 19h, chèques emploi service universel et autres paiements acceptés...

Professeur d'anglais (nationalité Britannique) donne cours privées au domicile, niveaux primaire (CEI) aux adultes (renforcez l'anglais de votre métier). Rémunération CESU avantage fiscal de 50% pour l'employeur. 01.30.46.45.77 ou hlrlance@gmail.com

Vos papiers, n'attendez pas l'été !



Renouvelez dès maintenant vos titres d'identité si nécessaire. Vous limiterez ainsi les délais d'attente et d'obtention.

Etat civil

Naissances

Valentine Grignon née le 22/03/2012
 Jonhattan Marin maxime JOST né le 26/04/2012
 Élise Camille Scerri née le 13/05/2012

Décès

André Paul Coattreux le 08/05/2012

Opération tranquillité vacances

L'opération tranquillité vacances mise en place par la gendarmerie et la police nationale afin de prévenir les cambriolages pendant la période estivale, est reconduite en juillet et août 2012.

Durant votre absence, les services de police et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Si vous partez en congés pendant les vacances d'été, vous êtes invités à signaler leur période d'absence dans le commissariat de police ou la gendarmerie les plus proches de leur domicile et à indiquer les coordonnées des personnes à contacter en cas de problème concernant leur logement. A cette occasion, des conseils de prévention pourront être dispensés, visant à prévenir les cambriolages.

Des patrouilles sont organisées régulièrement dans les zones d'habitation délaissées. Des avis de passage sont laissés par les patrouilles, précisant la date et l'heure de passage.

Cette opération, liant actions de prévention et de répression, a comme objectif d'enrayer de manière significative le nombre de cambriolages durant les vacances, période propice au développement des vols par effraction et des intrusions.

Pour bénéficier de ce service, inscrivez-vous avant votre départ, auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

En cas de retour inopiné ou de modification de la date ou de la durée de vos congés, n'oubliez pas de prévenir votre commissariat de police ou votre brigade de gendarmerie.

Elections Législatives des 10 et 17 juin

Les élections législatives se dérouleront le 10 juin 2012 pour le premier tour et le 17 juin 2012 pour le second tour.

Vote par procuration

Un électeur absent ou empêché a la possibilité de choisir un autre électeur pour accomplir à sa place les opérations de vote.

- l'électeur qui choisit est le mandant.

- l'électeur qui vote à sa place est le mandataire.

Mandant et mandataire doivent être inscrits à Lévis Saint Nom. La procuration est établie sans frais.

La procuration peut être établie pour l'un des deux tours ou pour les deux tours des législatives. Toutefois, une procuration peut être établie pour une durée de son choix dans la limite d'un an à compter de sa date d'établissement si l'intéressé établit être de façon durable dans l'incapacité de se rendre au bureau de vote.

http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/elections/comment_voter/vote-par-procuration

Formation Croix Rouge aux 1ers secours

La Croix-Rouge vous encourage à vous former aux gestes qui sauvent. En suivant un stage de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1), vous deviendrez apte à porter secours. Les prochaines sessions de la Délégation Locale de Chevreuse ont lieu les

9-10 Juin,

23-24 Juin.

Pour tout renseignement, Tél. 01 30 52 08 03 ou 09 53 86 75 20, d.bastien2@wanadoo.fr ou martine.bay@free.fr). Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur le site : <http://chevreuse.croix-rouge.fr>

Le coin du jardinier



En mai la douceur s'installe sur le jardin et pour ceux qui ont un potager, les tâches sont multiples. Mais comme d'habitude nous allons nous focaliser dans nos conseils sur le jardin d'agrément, balcons et terrasses et voici donc les principaux travaux à réaliser dans les prochaines semaines.

Vous pourrez semer en pleine terre les plantes annuelles comme les capucines, tournesols, soucis, œillets d'Inde, lin rouge, belles de jour et de nuit, cosmos, soucis, centaurées, bleuets, nigelles...et bien d'autres ; ce sont des cultures généralement faciles. Certaines bisannuelles comme les giroflées, digitales et pensées seront également à semer mais pour être repiquées en septembre et fleurir l'année prochaine. Vous pouvez aussi planter des bulbes d'été comme les dahlias, tigridias, cannas et glaïeuls en les échelonnant de manière à étaler les floraisons ou mettre les plantes de massifs d'été tels les géraniums, fuchsias et bégonias. Attention aux attaques de limaces et d'escargots surtout pour les dahlias. Vous pourrez également ajouter des vivaces dans les rocailles, le long des allées ou dans des massifs. Plantes d'un grand intérêt car en plus de leur beauté elles présentent une facilité et une simplicité d'utilisation remarquable. Nettoyer aussi les fleurs fanées de printemps comme les tulipes, jonquilles, jacinthes et narcisses. Attention ! Laissez sécher complètement le feuillage de ces plantes pour qu'elles puissent reconstituer leur force pour l'année suivante. Eliminer aussi les fleurs de rhododendrons, pivoinés et camélias mais laissez les muscaris monter en graines car en se multipliant ils sont encore plus beaux l'année suivante. Il faudra tailler les rejets des rosiers car les gourmands poussant sous la greffe affaiblissent les pieds principaux. Surveiller principalement l'oïdium, la maladie des tâches noires, et aussi les pucerons. On pourrait disposer aux pieds des rosiers du compost «fait maison», du fumier, de la paillette de lin. Mais attention ! Ne mettez pas d'écorces de pin car les rosiers détestent ça. Traitez les mousses du gazon avec du sulfate de fer mais en faisant attention aux terrasses pour ne pas les tacher. Tassez le jeune gazon au rouleau ou en marchant dessus pour l'aider à s'enraciner et bien sûr tondre, rouler et arroser en fonction des besoins. On pourrait aussi effectuer un désherbage sélectif contre les mauvaises herbes comme les pissenlits ou plantains qui envahissent progressivement la pelouse. Vous pourrez multiplier certaines plantes par marcottage (chèvrefeuilles, glycine, clématites...) ou par bouturage (hortensias, lilas et de nombreuses plantes vivaces). Il est aussi utile de pincer les touffes de chrysanthèmes, d'esters et de phlox pour assurer une meilleure ramification et ainsi une floraison plus abondante et de tailler juste après la floraison les arbustes à floraison de printemps comme les forsythias, lilas, groseilliers à fleurs, cognassiers du japon, genêts à balais et ceanothus caducs. Il est encore temps de planter les vivaces à floraison automnale comme les asters, anémones du Japon et marguerites d'automne et n'oubliez pas aussi de planter au jardin les plants de muguet qui vous ont été offerts au 1er mai. Sur vos balcons après les traditionnels et fameux «saints de glace» (St Mamert le 11 mai, St Pancrace le 12 mai et St Servais le 13 mai), sortez les arbustes méditerranéens : palmiers, bananiers, lauriers roses, citronniers. Vous pouvez mettre aussi dans vos jardinières, des géraniums, des verveines, des surfinias et des fuchsias mais aussi des œillets, des anémis, bégonias tubéreux, freesias et dahlias nains.

A bientôt et bon jardinage
 Daniel de l'AMICALE



Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom-
 Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 -Site : www.levis-saint-nom.fr
 E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h
 et de 14 h à 17 h 30
 Mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
 Samedi de 10 h à 12 h (Etat civil seulement)

Budget Primitif Assainissement 2012

Voté également par le Conseil Municipal, le mardi 06 mars 2012, le Budget Primitif 2012 de l'assainissement s'inscrit dans la continuité des budgets précédents.

Le budget d'exploitation 2012 s'équilibre, compte tenu des dépenses suivantes :

- le contrat d'entretien du réseau sous-pressure, passé auprès de DEGREMONT,
- le contrat d'entretien du réseau gravitaire, passé auprès de la SAUR,
- les consommations électriques des pompes de relevage,
- les charges de personnel affecté à ce budget.

par les recettes suivantes :

- les abonnements de branchements d'administrés au réseau,
- les redevances d'assainissement liées aux réseaux gravitaire et sous-pressure,
- une subvention communale, pour limiter le coût du réseau sous-pressure.

Le budget ne prévoit pas de travaux d'assainissement. Des emprunts ont été contractés depuis 1981 et sur des durées de 60 ans. Des subventions annuelles du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau couvrent les remboursements de ces emprunts.

Les budgets de la décennie à venir devront tenir compte de deux éléments :

- le versement de ces subventions s'arrêtera en 2013, alors que les échéances des emprunts courent jusqu'en 2022,
- le réseau gravitaire, installé depuis presque 30 ans, pourrait nécessiter des travaux, au-delà des seules opérations de maintenance courante.

Budget CCAS

Le budget du CCAS (budget annexe du budget communal) ne comporte qu'une section de fonctionnement. Les recettes proviennent essentiellement de dotations et participations du département, de

la subvention communale et de libérations reçues des participants ou de dons.

Ces fonds permettent au CCAS, d'aider des familles de la commune dans le besoin et d'organiser des activités pour les personnes du 3ème âge.

Le CCAS intervient pour :

- apporter une aide alimentaire, fournir des aides d'urgences aux familles,
- offrir des colis de fin d'année, attribuer des bons d'énergie,
- assurer un service de télésurveillance
- organiser un repas de fin d'année et animation,
- organiser les goûters du jeudi ou des repas traditionnels,
- organiser une sortie de printemps pour les personnes du 3ème âge

Budget Caisse des Ecoles (Ecole et Centre de Loisirs)

Le budget de la Caisse des Ecoles (budget annexe du budget communal) ne comporte qu'une section de fonctionnement. Les recettes proviennent essentiellement de dotations et participations du département, de la subvention communale (équilibre du fonctionnement pour l'école et le Centre de loisirs) et d'organismes tels que (CAF, Conseil Général), de participation des parents aux services périscolaires et de libéralités reçues des participants ou de dons (pour le centre de loisirs).

Ces fonds permettent à la CDE d'équilibrer les dépenses indispensables « Autour de l'Ecole » telles que l'étude surveillée, la garderie, le centre de loisirs et de gérer ses charges de personnel.

La CDE intervient également pour :

- acheter les récompenses pour la fin d'année scolaire (livres, spectacle, ...)
- participer au financement des sorties et classes découvertes (2 classes à Saint Briac en 2012)
- financer les transports pour les écoles maternelle et primaire

Résumé des réunions du conseil municipal

Séance du 6 mars 2012

PNR de Chevreuse

Le conseil inscrit en dépense la contribution 2012 de la commune à la cellule d'animation des contrats de bassin « Rémarde amont » et « Yvette amont ».

Amélioration des performances énergétiques des bâtiments

Le conseil approuve le programme de travaux visant à réduire les consommations énergétiques des bâtiments publics et sollicite du Conseil Général des Yvelines une subvention au titre de ce même programme.

Commune, Compte de gestion 2011

Le Conseil municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2011 du budget principal de la commune dressé par le receveur.

Commune, Compte administratif 2011

La section de fonctionnement présente un excédent de 864 042,20 € (Recettes : 2 017 180,93 € - Dépenses : 1 153 138,73 €).

La section d'investissement présente un excédent de 42 180,09 € (Recettes : 981 403,35 € - Dépenses : 939 223,26 €). Les dépenses incluent le report de l'exercice N-1 de - 448 330,47 €.

Le résultat du compte administratif est de 906 222,29 €.

Le conseil approuve le compte administratif du budget principal communal de l'exercice 2011.

Commune, Affectation du résultat 2011

Le conseil décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement de l'exercice 2011

- en réserves de la section d'investissement à hauteur de 100 000 €,
- en fonctionnement reporté de la section de fonctionnement à hauteur de 764 042,20 €.

Vote des taux d'imposition des taxes locales directes pour l'année 2012

Le conseil décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2012.

Subventions communales aux associations
Le montant des subventions accordées aux associations est arrêté.

Subventions communales au CCAS et à la Caisse des Ecoles

Le conseil vote le montant des subventions pour la Caisse des Ecoles et le Centre Communal d'Action Sociale.

Subvention du budget communal au budget assainissement

Le Conseil décide de verser une subvention communale de 5 000 € à la section d'exploita-

tion du budget d'assainissement.

Budget primitif commune

Le budget primitif 2012 est adopté.

Assainissement - Compte de gestion 2011

Le conseil approuve le compte de gestion de l'exercice 2011 du budget assainissement.

Assainissement - Compte administratif 2011

La section d'exploitation présente un excédent de 111 795,79 € (Recettes : 189 391,08 €, Dépenses : 77 595,29 €).

La section d'investissement présente un résultat cumulé de 260 891,78 € (Recettes : 317 913,67 €, Dépenses : 57 021,89 €).

Le compte administratif de l'exercice 2011 du budget assainissement est approuvé.

Assainissement : Affectation du résultat 2011

Il est décidé

D'affecter la totalité de l'excédent d'exploitation 2011, soit 111 795,79 €, à la section d'exploitation du budget primitif assainissement 2012

De reporter l'excédent d'investissement 2011, soit 260 891,78 €, à la section d'investissement du budget primitif assainissement 2012.

Assainissement : Budget primitif 2012

Le budget primitif assainissement 2012 est

adopté.

Décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal

- Convention d'occupation à titre précaire et révocable de terrains communaux (mise à disposition de parcelles rue de la Gripière pour le pâturage d'un cheval et d'un poney en contrepartie de l'entretien des parcelles).

- Questions diverses

Stéphane JOST, délégué de la commune au SICTOM de Rambouillet, représentera la commune à l'audience du 28 mars 2012 devant le Tribunal de Grande Instance de Paris dans le cadre de la procédure en cours contre le Président du SICTOM de Rambouillet sur sa gestion des années 1999 à 2001. Lévis St Nom qui s'était portée partie civile en début de procédure, est citée à comparaître en cette qualité.

L'opération « nettoyage de printemps », organisée en partenariat avec le PNR, aura lieu le samedi 24 mars 2012.



Budget Primitif Commune 2012

Voté par le Conseil Municipal, le mardi 06 mars 2012, le Budget Primitif 2012 de la commune s'inscrit dans la continuité des budgets des précédents exercices. Le résultat de clôture du compte administratif 2011 est excédentaire.

Le budget 2012 repose sur trois principes et exigences :

- Maintien des taux des taxes locales pour ne pas alourdir les impôts
- Pas d'emprunt pour conserver un endettement nul
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement pour conserver une capacité d'autofinancement permettant de réaliser les investissements sans recourir à l'emprunt

1 - Fonctionnement

La maîtrise des dépenses de fonctionnement constitue une priorité et un effort constants. Cette année, les trois postes de dépenses évoluent de la manière suivante :

- charges générales en légère augmentation pour réaliser de nombreux travaux ponctuels d'entretien de la voirie communale (affaissements de chaussée rue la Fougère, rue de l'Eglise, rue de l'Avenir, rue de Mauregard)
- charges de personnel stables malgré l'inflation et l'augmentation à 7% de la TVA,
- charges de gestion courante en légère augmentation pour garantir l'équilibre budgétaire de la garderie et du Centre de loisirs.

La commune a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux qui restent inchangés :

- taxe d'habitation (TH) : 14.01%
- taxe sur le foncier bâti (TFB) : 10.14%
- taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : 59.74%
- cotisation foncière des entreprises (CFE) : 17.76%

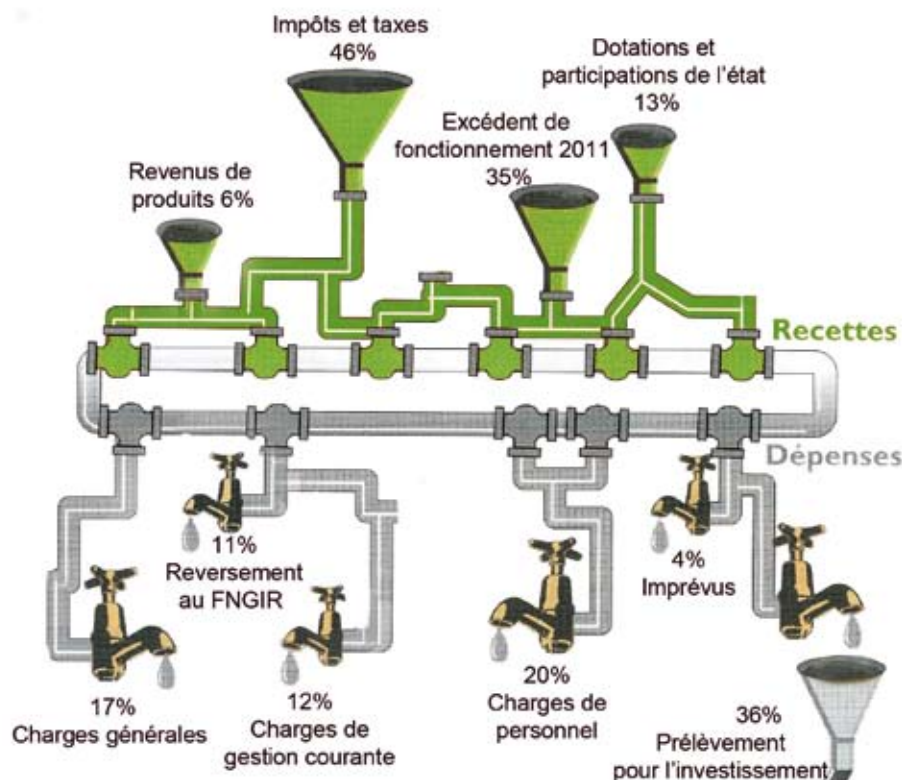
Les dépenses du budget de fonctionnement 2012 demeurant stables, le bon résultat reporté de 2011 permet de basculer un virement plus important de la section de fonctionnement vers la section d'investissement : 790 000 €.

2 - Investissement

Le budget d'investissement 2012 prévoit l'engagement et/ou la réalisation des aménagements et travaux suivants financés en autofinancement et grâce à l'obtention de subventions importantes :

- rénovation intérieure de la salle de Girouard, mise aux normes accessibilité handicapés, mise aux normes électriques, amélioration des qualités acoustiques et thermiques du bâtiment, création d'une kitchenette,
- travaux de voirie : renforcements de chaussée chemin du Marchais, chemin de l'Etrille, route de Coignières, création de deux refuges chemin du presbytère,
- Amélioration des performances énergétiques des bâtiments (chauffage du centre polyvalent et réfection de la toiture de l'école élémentaire),
- Aménagement de la Centralité Yvette : aire de jeux, terrain de pétanque, réfection du terrain d'évolution, bancs,
- Restauration de la sente des Layes,
- Aménagement d'un logement de fonction,
- Acquisition de terrain (réserve foncière),
- Pose d'une rampe au cimetière.

1 - Fonctionnement



2 - Investissement

